

LA MAÎTRISE DE PARIS | CRR

LE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2026

Le présent document offre une exploration détaillée du projet pédagogique, de l'organisation des études, précise les exigences pour l'obtention des diplômes et expose les multiples options de parcours accessibles aux jeunes chanteurs et chanteuses, depuis le niveau CM1 jusqu'à la Terminale.

La Maîtrise de Paris est le premier palier de la Filière Voix du Conservatoire à rayonnement régional de Paris - Ida Rubinstein.

Ce parcours vocal diplômant destiné aux jeunes chanteurs - de l'initiation à l'orientation post-baccalauréat - est structuré en cycles progressifs, encadré par une pédagogie exigeante et stimulante. Il propose un enseignement alliant pratique chorale collective et suivi vocal individuel.

Il permet aux élèves de la Maîtrise de construire un parcours musical cohérent et personnalisé, d'acquérir une solide culture musicale et de développer leur potentiel vocal au sein d'un collectif artistique dynamique, les préparant aussi bien à la poursuite d'études post'bac qu'à une pratique musicale amateur éclairée et passionnée.

Le projet pédagogique et artistique de la Maîtrise de Paris | CRR s'inscrit dans le cadre des principes fondateurs des valeurs du service public parisien, inscrits dans le Code de déontologie des agents de la Ville de Paris ([IntraParis-DAC - Déontologie](#)) et de l'attention portée aux bien-être des élèves inscrits au CRR de Paris, en particulier concernant la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement artistique spécialisé parisien.

Les enseignant.es ont lu le Guide pédagogique de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement artistique spécialisé parisien (2023) et s'engagent à respecter ses recommandations. Le guide est consultable en ligne sur le site internet des conservatoires de la Paris

https://cdn.paris.fr/paris/2025/11/25/guide_pedagogique_de_prevention_des_vss_dans_les_conservatoires_de_la_ville_de_paris-2DrO.pdf

Le schéma des études maîtrisiennes

LES CYCLES ET LA DIPLOMATION

⇒ Cycle I : initiation vocale (3 ans / CM1 - 6e)

Ce premier cycle constitue le socle indispensable à la formation maîtrisienne, où les jeunes talents développent leurs compétences fondamentales.

La progression au sein du cycle est validée par une évaluation continue de l'équipe pédagogique. Le passage au cycle supérieur est, quant à lui, conditionné par des évaluations soumises à l'approbation d'un jury extérieur spécialisé.

⇒ Cycle II : approfondissement et orientation (3 ans / 5e - 3e)

Le deuxième cycle consolide les acquis du premier en maintenant les quatre unités de valeur obligatoires. Cette étape est déterminante, car elle prépare activement l'élève à ses choix d'orientation futurs.

À l'issue de la classe de 3e, une évaluation d'orientation, réalisée par l'équipe enseignante, précise le parcours de l'élève vers le Cycle III ou le Cycle III renforcé.

L'obtention du **Brevet d'Études Maîtrisiennes (BEM)** est subordonnée à la validation de l'ensemble des UV en fin de Cycle II. Ce diplôme est impératif pour intégrer le cycle renforcé. Il valide l'acquisition des compétences fondamentales de l'ensemble des UV, il est requis pour l'accès au Cycle III renforcé.

Pour les cycles I et II, l'apprentissage s'articule autour de quatre unités de valeur :

- UV1 : Formation polyphonique
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano maîtrisien ou autre instrument polyphonique

⇒ Cycle III (1 à 3 ans / 2de - Terminale)

Ce cycle conclut la formation maîtrisienne en préparant les élèves à une pratique musicale amateur éclairée et passionnée.

L'apprentissage s'articule autour de cinq unités de valeur :

- UV1 : Formation polyphonique → Chœur ou Ensemble Vocal ou Ensemble Jeunes Voix d'Hommes
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano maîtrisien ou autre instrument polyphonique
- UV facultatives au choix, selon l'intérêt et la motivation de l'élève (le nombre de participations aux ateliers est soumis à l'appréciation de l'équipe pédagogique)

Le Certificat d'Études Maîtrisiennes (CEM) est décerné après la validation des UV 1 et 2 au niveau CIII et des UV 3 et 4 au niveau CII. Il atteste de la maîtrise des unités de valeur principales : Polyphonie, Chant et technique vocale, Formation Musicale et Piano Maîtrisien.

Dans le Cycle III, les UV 1, 2 et 3 sont obligatoires, tandis que l'UV 4 est facultative pour les maîtrisien ayant un niveau de fin de CII.

⇒ **Cycle III : parcours renforcé (1 à 3 ans / 2de - Terminale)**

Ce parcours complet, prépare les élèves aux études musicales supérieures post-baccalauréat.

L'apprentissage s'articule autour de cinq unités de valeur :

- UV1 : Formation polyphonique → Chœur ou Ensemble Vocal ou Ensemble Jeunes Voix d'Hommes obligés plus Ensemble Vocal Mixte
- UV2 : Chant et technique vocale
- UV3 : Formation musicale
- UV4 : Piano maîtrisien ou instrument polyphonique
- Au moins une UV optionnelle au choix (nombre illimité)

Le Diplôme d'Études Maîtrisiennes (DEM) est décerné après la validation de l'ensemble des UV aux niveaux CIII. Il est le plus haut niveau d'achèvement, obtenu à la fin du Cycle renforcé. Il couronne un parcours complet et exigeant et prépare aux études post-baccalauréat.

LES UNITES DE VALEUR

Les études maîtrisiennes s'articulent autour d'un ensemble structuré d'unités de valeur (UV), conçues pour développer de manière complète les compétences musicales et vocales des élèves. Ces UV garantissent une progression cohérente et préparent aux exigences du monde musical.

1. Les unités de valeur obligatoires du tronc commun (UV1 à UV4)

1.1

UV1 : Formation polyphonique

Cette unité est le cœur de la pratique collective ; les élèves y développent leur écoute, leur justesse et leur capacité à s'intégrer dans un ensemble vocal. Ils abordent un répertoire varié, explorant différentes époques et styles musicaux

La formation polyphonique repose sur une progression pédagogique adaptée à l'âge et au développement vocal de chaque élève. Ce parcours est méticuleusement élaboré pour épouser les transformations physiologiques de la mue, tout en favorisant l'épanouissement musical individuel. Les divers ensembles se produisent régulièrement en concert, offrant ainsi une expérience scénique complète, valorisante et épanouissante, essentielle à la formation des jeunes artistes de la Maîtrise.

⇒ **Chœur d'Enfants** (CM1 - 5e) - 9 heures hebdomadaires

Le Chœur d'Enfants constitue le socle de l'apprentissage maîtrisien. Les plus jeunes élèves y cultivent les fondements de leur technique vocale et l'art du chant choral (le collectif, l'écoute, l'aptitude à suivre la direction du/de la chef.fe de chœur,...). Le répertoire, spécifiquement adapté à leur âge et à leur physiologie vocale, les initie aux rudiments de la polyphonie.

Le chœur d'enfants explore un vaste répertoire à voix égales, spécialement conçu pour les jeunes voix. Chaque programme est élaboré avec une attention particulière portée à la tessiture des œuvres, afin qu'elle corresponde au mieux aux capacités vocales des enfants du chœur.

Tout au long de leur scolarité, les choristes abordent les œuvres des grands compositeurs emblématiques du répertoire pour chœur d'enfants tels que Bartók, Kodály, Poulenc ou Britten. Le travail a cappella et des langues y occupe une place essentielle : il permet de développer l'écoute polyphonique et d'acquérir une justesse et une précision d'intonation exigeantes.

Le chœur propose des programmes aussi bien sacrés que profanes et se produit régulièrement au CRR de Paris – Ida Rubinstein, ainsi que dans divers lieux extérieurs : Nuit Blanche à Paris, échanges avec d'autres maîtrises françaises, concerts à l'hôpital Necker...

Depuis trois ans, on a pu entendre le chœur d'enfants dans des programmes très variés : "Voyage en Bohème" : chœurs a cappella de Bartok, Bardos et duos moraves de Dvorak, mais aussi dans les petites voix de Francis Poulenc, ou encore l'opéra "Golden Vanity" de Benjamin Britten.

Des commandes sont également passées de façon régulière à des compositeurs contemporains (Pierre Agut, Isabelle Aboulker, Lise Borel...), afin de sensibiliser les jeunes choristes à la création musicale d'aujourd'hui. Par ailleurs, des projets scéniques sont développés en collaboration avec le département théâtre du CRR ou avec des intervenants extérieurs, intégrant une dimension corporelle et théâtrale au travail musical des maîtrisiens.

⇒ **Chœur** (4e - 1re) - 9 heures hebdomadaires

Dans la continuité du Chœur d'Enfants, cet ensemble accueille les choristes plus expérimentés, explore des répertoires plus ambitieux et renforce leur autonomie vocale au sein du groupe. La maîtrise vocale s'approfondit et les compositions polyphoniques gagnent en richesse, préparant à des performances plus élaborées.

Le chœur est un temps clé d'apprentissage et de découverte stylistique en polyphonie. À travers des projets éclectiques et l'exploration de larges répertoires, du médiéval au pop rock, le chœur vise à offrir aux jeunes chanteurs une expérience aussi exigeante que diversifiée pour développer un solide bagage stylistique et l'écoute collective. Une ambition : former des interprètes polyvalents, ouverts aux esthétiques variées, et partager des concerts vivants qui rendent la musique accessible à tous.

⇒ **Atelier post-mue jeunes garçons** (~5e - ~2de) - 1 heure hebdomadaire

Un atelier spécifiquement dédié à l'accompagnement des jeunes garçons durant et après la mue vocale. Il offre un encadrement sécurisant et adapté aux particularités de la voix masculine en mutation, permettant aux élèves une transition harmonieuse vers leur nouvelle tessiture tout en poursuivant une pratique chorale adaptée.

Les Ensembles Vocaux

⇒ **Ensemble Vocal Mixte** - 2 heures hebdomadaires

L'ensemble vocal mixte s'adresse aux garçons du chœur de jeunes voix d'hommes ainsi qu'aux maîtrisiennes à partir de la classe de seconde, sur décision de l'équipe pédagogique. La participation à cet ensemble est obligatoire pour les maîtrisiens et maîtrisiennes inscrits en cycle III renforcé.

Cet ensemble explore le répertoire à voix mixtes, en complément des programmes à voix mixtes réunissant les autres chœurs de la maîtrise. Une place privilégiée est accordée au répertoire a cappella, de la Renaissance au XXI^e siècle, avec une attention particulière portée aux spécificités vocales des jeunes chanteurs et chanteuses qui composent l'ensemble.

Bien que la pratique polyphonique à voix égales soit première au cours du cursus maîtrisien, la découverte de la polyphonie à voix mixtes est envisagée tout au long du parcours, à travers des croisements entre ensembles, ainsi qu'au sein d'un dédié, l'Ensemble Vocal Mixte.

Formation exclusive (les maîtrisien.nes du cycle III renforcé ont l'obligation d'y participer au moins une année ; des années supplémentaires sont possibles, choix laissé à la discrétion de l'équipe pédagogique), l'Ensemble Vocal Mixte aborde le vaste répertoire choral à voix mixtes et complète la formation à voix égales engagée jusque-là. Les élèves y cultivent leur capacité à s'intégrer dans un ensemble équilibré où toutes les tessitures sont représentées.

L'ensemble vocal mixte est un jeune ensemble de la Maîtrise de Paris. Depuis trois ans, il réunit une vingtaine de maîtrisiennes et maîtrisiens autour du répertoire à voix mixtes. Celui-ci est volontairement très large, tout en tenant compte des spécificités vocales et techniques propres à ces jeunes chanteurs et chanteuses.

Le répertoire a cappella occupe une place essentielle dans le travail de l'ensemble, avec la réalisation d'un programme dédié chaque saison (Clara Schumann, Fanny Mendelssohn, Knut Nystedt...). Des programmes accompagnés — piano, orgue ou petit ensemble instrumental — viennent également enrichir les propositions artistiques.

L'ensemble vocal mixte s'est ainsi déjà produit dans des œuvres telles que les Funérailles de la Reine Mary de Purcell ou les Duos moraves de Dvořák (arrangement de Janáček). Il se produit régulièrement en concert au CRR de Paris – Ida Rubinstein et est également invité à rayonner dans d'autres lieux parisiens, notamment lors d'un concert à la mairie du 11^e arrondissement.

⇒ **Ensemble Jeunes Voix d'Hommes** - 4 heures hebdomadaires

Réservé aux voix masculines ayant achevé leur mue, cet ensemble explore un répertoire spécifique pour chœur d'hommes. Les jeunes chanteurs y développent pleinement leur nouvelle tessiture (ténor, baryton, basse) dans un environnement sur-mesure, favorisant une progression technique ciblée et une expression artistique affirmée.

Créé en 2010, l'ensemble de jeunes voix d'hommes constitue une entité pédagogique rare dans sa prise en charge spécifique de la mue des garçons, afin d'assurer une pratique polyphonique adaptée à la fragilité de cette période de transition.

Comptant une vingtaine d'élèves, il s'inscrit dans la continuité du chœur avant la mue, en préparant les garçons à la pose de la voix dans leur nouvelle tessiture grâce à un répertoire tenant pleinement compte des difficultés d'émission vocale liées à cet âge.

En collaboration étroite et personnalisée avec les professeurs de chant, l'ensemble de jeunes voix d'hommes explore le répertoire à voix masculines égales, souvent sous la forme d'arrangements réalisés par le chef de chœur, mais aussi à travers l'étude des différentes esthétiques consacrées à ce type de formation, de Monteverdi à Britten et Ligeti en passant par les Romantiques allemands et français.

Certains programmes sont également chantés à voix mixtes avec les autres chœurs de la maîtrise, dont l'ensemble de jeunes voix d'hommes constitue le réservoir de voix graves.

⇒ **Ensemble Vocal** - 6 heures hebdomadaires

L'Ensemble Vocal propose un effectif resserré, d'environ seize à dix-huit choristes, un travail pointu alliant art polyphonique et vocalité solistique, sur un répertoire à voix de femmes exigeant, s'étendant de la Renaissance jusqu'à la création contemporaine.

En fin de cursus, l'Ensemble Vocal propose une approche de la polyphonie éminemment complémentaire à celles abordées lors des phases précédentes du par-cours maîtrisien.

Les élèves se confrontent à une complexité harmonique de plus en plus dense, re-posant sur des écritures souvent fortement divisées. Riche et exigeant, le répertoire s'étend sur cinq siècles, et donne lieu à un travail précis sur toutes les langues les plus incontournables du patrimoine choral. Une place importante est accordée aux pièces a cappella, de même qu'une attention particulière est portée aux langages contemporains, lesquels sont régulièrement représentés au cours des concerts rythmant chaque saison.

Au sein de l'effectif chambriste qui caractérise l'Ensemble Vocal, chaque choriste se trouve pleinement responsabilisé, au service de l'élaboration d'un son collectif qui ne peut émerger qu'à partir de la singularité et de la puissance de chaque voix. Le développement et l'affinement de l'écoute sont placés au centre du travail. Ainsi, l'oreille devient progressivement le lien primordial qui unit, d'une part, une vocalité qui se veut toujours ample et généreuse, reposant sur une corporalité active et intégrant les changements liés à la mue, et d'autre part, une représentation aussi précise que possible d'un idéal sonore consciemment construit, s'appuyant sur des repères culturels, musicologiques, techniques, mais aussi sur l'expérience sensible et harmonique de la pleine mise en résonance des timbres.

1.2

UV2 : Chant et technique vocale

Centrée sur le développement individuel, cette UV vise l'acquisition d'une technique vocale saine et durable. Porté vers la prise de conscience du mouvement, le corps du chanteur est abordé dans sa globalité notamment la respiration, la posture, l'émission. Un travail sur l'interprétation en français mais également dans toutes les langues du répertoire vocal et choral est pratiqué.

⇒ Cycle I (CM1-6e) : Initiation et découverte

Ce cycle propose une initiation progressive à la technique vocale individuelle, spécialement conçue pour les jeunes voix. Les élèves acquièrent les bases essentielles : gestion de la respiration, posture adéquate et émission sonore juste. Cette approche adaptée pose les jalons d'une technique saine et durable.

⇒ Cycle II (5e-3e) : Approfondissement et conscience vocale

Poursuivant les acquis du cycle I, le cycle 2 vise, par un accompagnement personnalisé, à consolider les compétences techniques et à affiner la conscience vocale des élèves.

⇒ Cycle III (2nde-Terminale) : Perfectionnement et interprétation

Le Cycle III est dédié au perfectionnement technique et au développement d'une expressivité musicale plus personnelle. Les élèves explorent un répertoire exigeant, choisi en fonction de leurs besoins et de leur sensibilité, et préparent — comme pour les cycles précédents — des pièces solistes pour leurs évaluations. Ils acquièrent une autonomie de travail effective leur permettant d'affiner une identité artistique propre.

1.3

UV3 : Formation musicale

Indispensable à tout musicien, cette unité couvre la théorie musicale, le solfège, l'harmonie et l'analyse. Elle permet aux élèves de comprendre les fondements du langage musical et de décrypter les partitions.

⇒ Cycle I (3 niveaux, 4 ans maximum)

- Lecture des clés courantes (sol, fa, initiation à ut)
- Apprentissage des rythmes simples
- Pratique de l'oreille mélodique (déchiffrage, dictée...)
- Fondements de la théorie musicale
- Chanter à l'unisson

⇒ Cycle II (3 niveaux, 4 ans maximum)

- Lecture de toutes les clés
- Maîtrise des rythmes simples et découverte des rythmes composés
- Maîtrise de l'oreille mélodique, initiation à l'oreille harmonique et à la tonalité élargie
- Théorie de l'harmonie et de la tonalité (chiffre, cadences...)

⇒ Cycle III (2 niveaux, 3 ans maximum)

- Maîtrise des clés, des rythmes, de la lecture parlée et chantée
- Manipulation des principes de la théorie appliquée à l'analyse et à la création
- Adaptation de l'oreille à toute situation musicale
- Autonomie dans l'appréhension d'une nouvelle musique

Évaluation : Continue, et examen oral et écrit chaque année

1.4

UV4 : Piano Maîtrisien ou instrument polyphonique

Cette UV développe la pratique instrumentale, essentielle pour la lecture, l'accompagnement et la compréhension des œuvres chorales. Le piano est proposé, mais d'autres instruments polyphoniques peuvent être acceptés.

⇒ CYCLE I : initiation à l'accompagnement (CM1 - 6ème)

L'apprentissage du piano en Cycle I est délibérément orienté vers les besoins spécifiques du jeune chanteur. Les élèves acquièrent une technique de base solide et s'initient au déchiffrage.

Evaluation intercycle :

- Interprétation d'une pièce imposée, choisie parmi une liste prédéfinie et préparée sur sept semaines de cours
- Exécution d'une gamme, le jury choisit le ton de l'œuvre imposée ou un des tons voisins
- Réalisation d'une cadence parfaite, dans la tonalité de la gamme sélectionnée

⇒ CYCLE II : Maîtrise de l'accompagnement et déchiffrage (5ème - 3ème)

Le Cycle II vise à perfectionner les compétences pianistiques en synergie avec l'art vocal. Les élèves apprennent à s'accompagner de manière autonome tout en chantant et à déchiffrer des partitions de plus grande complexité.

Evaluation intercycle :

- L'interprétation d'une pièce imposée dont le niveau technique est requis pour l'obtention du BEM (une Invention à 2 voix de Jean-Sébastien Bach)
- Après une préparation spécifique, choix entre l'harmonisation d'une mélodie simple non modulante ou l'exécution chantée d'un récitatif harmonisé, en s'accompagnant
- Présentation d'une pièce libre accompagnée, fruit du travail de l'année

Important : À l'issue de l'évaluation d'orientation de fin de 3ème, la validation de l'UV4 est également une condition impérative pour l'obtention du BEM. **L'UV de Piano Maîtrisien devient facultative en cas d'orientation en Cycle III.**

⇒ CYCLE III : Perfectionnement (2nde - Terminale). Deux orientations possibles :

- Harmonie au clavier : application concrète des connaissances harmoniques au piano, incluant l'improvisation d'accompagnements et la réalisation de basses chiffrées.
- Perfectionnement piano : un développement technique plus poussé, abordant un répertoire pianistique exigeant, en complément d'une pratique avancée de l'accompagnement.

2. Les unités de valeur optionnelles et facultatives

Perfectionnement musical

- Formation musicale Cycle III renforcé
- Piano Maîtrisien Cycle III renforcé
- Initiation à la direction de chœur

Ateliers artistiques et scéniques

- Atelier baroque
- Atelier comédie musicale
- Atelier musique de chambre vocale
- Atelier d'expression théâtrale

ÉVALUATION ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de formation vocale est jalonné par un système d'évaluation rigoureux, conçu pour accompagner et mesurer la progression de chaque élève à travers les différents cycles.

Ces évaluations garantissent un suivi pédagogique adapté et une orientation éclairée.

Évaluations intra et inter-cycles

Un suivi continu et des évaluations ponctuelles jalonnent les cycles afin de mesurer précisément la progression des élèves dans leurs pratiques vocales et musicales, tant collectives qu'individuelles.

Évaluation d'orientation (Cycle II)

Des évaluations régulières sont menées, aboutissant à une évaluation d'orientation en fin de 3e, cruciale pour définir le parcours de l'élève vers le Cycle III ou le Cycle III renforcé.

Test d'admission au lycée

Les candidats extérieurs souhaitant intégrer la filière Voix au niveau lycée sont soumis à un test d'admission rigoureux évaluant leurs compétences vocales et musicales.

Validation du CEM et du DEM (Cycle III)

Ce cycle est marqué par des évaluations internes et la validation des unités de valeur du tronc commun, indispensables à l'obtention du Certificat ou du Diplôme d'Études Maîtrisiennes pour les élèves inscrits en Cycle III ou Cycle III renforcé.